

<p>République Française</p> <p>Département des Bouches du Rhône</p>  <p>Ville de Gémenos</p>	<p><b>Conseil Municipal</b></p> <p><b>Séance du jeudi 8 février 2018</b></p> <p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE GEMENOS</b></p> <p>Délibération n° 1</p>
---	--

Nombres de membres			Date de convocation
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
22	29	29	vendredi 2 février 2018

**L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE HUIT FEVRIER, à 19 h 00**

Le Conseil Municipal de la Commune de Gémenos, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Roland GIBERTI**.

**Madame Hélène MARCHETTI est nommée secrétaire de séance.**

Présents :	GIBERTI Roland, MENGIN Richard, MARCHETTI Hélène, ULIVIERI Jean-Paul, BOULON Véronique, DUFERMONT Fabienne, MARLOT Christian, CASASSA Véronique, CHERAKI Alfred, GAILLARD René, JARRY Claire, MAHMOUD Joseph, ANDREANI Michèle, BUTTIGIEG Antoine, PUCCINI Jean-Philippe, BERGE Henri, LUCHETTI Delphine, BREMOND Loïc, NATALI Guillaume, SAMOUILLAN-LARTIGOT Marine, PLESNAR François, VIREY Jean-Marc
Représentés :	SERIEYS Claude donne procuration à MENGIN Richard, FAVAND Mireille donne procuration à BOULON Véronique, BAUDIN Eliane donne procuration à MARCHETTI Hélène, LEWANDOWSKYJ Irène donne procuration à JARRY Claire, FEUILLERAT Sylvie donne procuration à CASASSA Véronique, GIL Flavie donne procuration à SAMOUILLAN-LARTIGOT Marine, BUKUDJIAN Ugo donne procuration à GAILLARD René
Absents :	

**Objet : Débat d'orientation budgétaire 2018**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2312-1,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire joint,

Considérant qu'aux termes de l'article susvisé, dans les Communes de 3500 habitants et plus, le Rapport d'Orientation Budgétaire donne lieu à débat au Conseil Municipal; qu'il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu,

Conseil Municipal du jeudi 8 février 2018 - Délibération n°1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification le

09 FEV. 2018

Pour extrait conforme

Roland GIBERTI  
Maire de Gémenos

Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence  
Conseiller Régional Provence Alpes Côte d'Azur



**PREND** acte des orientations budgétaires 2018.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

Conseil Municipal du jeudi 8 février 2018 - Délibération n°1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification le

09 FEV. 2018

Pour extrait conforme



**Roland GIBERTI**  
Maire de Gémenos

Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence  
Conseiller Régional Provence Alpes Côte d'Azur